



APPEL À LA VIGILANCE

**Surdoses aux opioïdes – La Direction de santé publique (DSPu) procède à une enquête épidémiologique régionale
26 février 2018**

AUX TRAVAILLEURS DE RUE, INFIRMIÈRES SIDEP ET CORPS POLICIERS DE LA MONTÉRÉGIE

ÉTAT DE SITUATION

Récemment, plusieurs cas de surdoses aux opioïdes nécessitant l'administration de naloxone ont été signalés à la DSPu. Une personne a dû être admise aux soins intensifs. L'analyse toxicologique a identifié la présence de fentanyl chez des personnes pensant s'être injecté de l'héroïne.

Par conséquent, en vertu des articles 95 et 96 de la Loi sur la santé publique, **la DSPU procède à une enquête de santé publique et demande le signalement nominal** de toute situation de surdose présumée aux opioïdes, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure permettra de dresser un portrait plus complet de la situation et de prendre les mesures nécessaires pour protéger la population.

De la drogue contrefaite contenant du fentanyl pourrait circuler en Montérégie. Le fentanyl est 40 fois plus puissant que l'héroïne et 50-100 fois plus puissant que la morphine. La consommation de cet opioïde entraîne des risques élevés de surdoses et de décès. Il peut être vendu sous forme de poudre ou de comprimé, en tant qu'héroïne, cocaïne ou oxycodone, ou être inclus dans leurs compositions.

La surdose au fentanyl produit des signes et symptômes semblables aux autres opioïdes : respiration lente ou inexistante, bruits de gargouillements ou de ronflements, somnolence grave, étourdissements et confusion, lèvres ou ongles bleus, pupilles très petites, peau froide et moite, incapacité à se réveiller même si la personne est secouée ou que l'on crie.

RECOMMANDATIONS

1. Augmenter la vigilance et signaler les cas de surdose aux opioïdes

- Transmettre la fiche de signalement nominale pour surdose liée aux opioïdes annexée au télécopieur confidentiel de la DSPu au 450 928-3023.
- En cas de situation inhabituelle, vous pouvez joindre le médecin de garde en laissant vos coordonnées au 514 237-6894, 24 h/7 jours.

2. Renseigner les consommateurs de drogues

- Informer sur l'importance d'obtenir de la naloxone dans les pharmacies communautaires, afin de renverser la détresse respiratoire causée par les opioïdes.
- Rappeler les symptômes d'une surdose aux opioïdes, dont la respiration lente ou inexistante, et la nécessité de confirmer que la personne est inconsciente par des stimuli verbaux et douloureux.
- Réitérer la nécessité d'appeler le 911, en précisant que la personne est inconsciente, car il est important que les ambulanciers arrivent sur les lieux rapidement.
- Conseiller sur les pratiques sécuritaires d'utilisation de drogues et les précautions à prendre étant donné la circulation de la drogue contrefaite contenant du fentanyl.

3. Obtenir des renseignements additionnels sur les symptômes de surdose

- Communiquer en tout temps avec le Centre antipoison du Québec au 1 800 463-5060 pour des informations supplémentaires sur les symptômes de surdose.
- Pour de plus amples informations sur les surdoses aux drogues, vous pouvez consulter la page internet de la DSPu : <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/sante-environnementale/surdoses-de-drogues/index.fr.html>